

Infos du Conseil : novembre 2009

Les dernières informations officielles datant du mois d'avril, il a paru opportun au Conseil de livrer à nouveau à la connaissance des citoyennes et citoyens l'évolution des divers dossiers municipaux.

Ces nouvelles ont été choisies parce qu'elles relèvent de l'intérêt général. Pour le reste, les conseillers et l'administration communale demeurent disponibles en tout temps pour des renseignements complémentaires.

Plan de quartier de l'Ehanoum, à Crans

Le concours d'idées qui doit permettre de réaliser un espace attractif au centre de Crans vient d'être lancé. Huit bureaux invités vont donc plancher sur la manière d'aménager un parking et des volumes à bâtir relativement importants, tout en respectant l'idée générale que cette zone doit devenir un jardin urbain entre Crans et Montana. L'exercice est difficile. Raison pour laquelle la créativité de plusieurs bureaux est mise en compétition.

Irrigation du vignoble

L'état lamentable de notre réseau d'irrigation a été relevé depuis plusieurs années et, par manque de vision d'ensemble, seules des réparations sommaires étaient effectuées. Grâce à la création d'un syndicat d'initiative et surtout grâce à un large subventionnement du canton et de la Confédération, le réseau va être complètement refait. Le budget s'élève à 4.5MM.

Rénovation de la salle St-André, à Chermignon d'en Bas

Suite à des utilisations pour lesquelles la salle n'avait pas été prévue, à cause du temps qui passe aussi, cette salle s'est trouvée dans un état de délabrement avancé. Le Conseil, en accord avec le Conseil de Gestion de la paroisse, a donc décidé de la réhabiliter complètement.

CHF 90'000.— ont été nécessaires pour que les habitants de Chermignon d'en Bas retrouvent un lieu de rencontre confortable et convivial.

RQC

Les derniers recours ont été repoussés par le Tribunal Fédéral, qui a donné raison sur toute la ligne à la démarche des communes. Il est donc actuellement en force. La commission intercommunale qui travaille sur ce dossier finalise actuellement un vademecum à l'usage des agences, promoteurs et particuliers. Il sera bien sûr accessible à tous ceux qui en auront nécessité.

Droit de cité

C'est actuellement la commune qui a comme mandat de vérifier l'intégration des candidats à la naturalisation. Dans le « tour de vis » observé au plan fédéral, il est demandé qu'une bonne maîtrise de langue locale et une bonne connaissance de l'ordre institutionnel de notre pays soient exigés. Pour ces deux motifs, il arrive que la commission « Droit de cité » suspende la demande, en invitant les personnes concernées à faire l'effort de mieux maîtriser la langue française, en suivant des cours ou en s'intégrant à des associations locales.

Route Cantonale 46 (Noës-Rte de Loc)

La déviation de l'entrée ouest de Sierre est au stade de la mise à l'enquête. La commune s'est inquiétée des répercussions négatives qu'elle pourrait subir pour le trafic à travers nos villages. Soutenue par l'ACCM, elle a obtenu de la part de la ville de Sierre qu'une sortie Est plus attractive draine le trafic allant vers la Noble Contrée. Ce n'est pas gagné, puisqu'une déviation Nord de la ville, par Loc-Venthône avait été planifiée. L'idée qui commence à s'imposer est qu'il y a assez de routes et que le trafic doit être mieux organisé. Par ailleurs, au niveau de l'agglomération de Sierre-Crans-Montana, on pousse à la mise en place d'un nouveau mode de transport à grande vitesse entre la plaine et le Haut-Plateau.

Edilité

La commission Hygiène a visité l'ensemble des villages et constaté un nombre très important de dépôts en tout genre, ici et là, sur le domaine public ou privé. Le Conseil communal a donc décidé d'écrire à tous les propriétaires afin que ces nuisances visuelles soient corrigées. Il ne s'agit pas bien sûr d'embêter les gens, mais plutôt de rendre nos villages plus attrayants, en premier lieu pour nous-mêmes, mais aussi pour nos visiteurs. Heureusement, la plus grande partie des citoyennes et citoyens interpellés l'ont bien compris.

Centre médico-social

Des bénévoles sont toujours recherchés pour le service des repas à domicile. Cette offre permet à des personnes limitées dans leur mobilité de recevoir des repas de qualité. Les personnes disposées à offrir de temps en temps un moment pour apporter les plateaux

repas peuvent s'adresser à l'administration communale, qui fera suivre. A noter que Mme Chantal Rey, responsable pour Chermignon d'en Bas, a mis un terme à son mandat après 25 (!) années de bénévolat.

Transport des écoliers

Nos bus scolaires ont fait leur temps et ne répondent plus aux exigences de sécurité actuelles. En collaboration avec la commune de Montana, deux nouveaux bus vont être mis en circulation dès le mois de janvier. Ils seront cette fois parfaitement aux normes, avec des places tournées vers l'avant et équipées de ceintures de sécurité. Cette nouvelle disposition entraîne une diminution de leur capacité de transport, qui sera limitée à 22 écoliers.

Inauguration du complexe de Martelles

Elle aura lieu le vendredi 28 mai et le samedi 29 mai 2010. Le vendredi soir sera réservé aux sociétés locales, qui pourront se produire pour la première fois dans la nouvelle halle polyvalente. L'inauguration officielle se déroulera le samedi matin 29 mai, selon un programme en voie d'élaboration.

Fête de la St-Pierre-aux-Liens, à Lens

Le 1^{er} août dernier, le conseil communal de Lens a invité le conseil communal à participer à la fête patronale lensarde. C'est la première fois depuis 1905, signe du rapprochement inéluctable des communes. Une fête magnifique il est vrai, avec un discours présidentiel écouté dans un silence de cathédrale, le tout se terminant par le chant d'ensemble « Seigneur, protège mon pays... ».

Subventions aux élèves du Conservatoire cantonal

Le Conseil a décidé de maintenir la subvention allouée aux élèves qui fréquentent le conservatoire cantonal de musique. Cette participation s'élève à CHF 100.— par jeune ou adulte domicilié sur la commune. Elle est déduite directement de la facture adressée aux intéressés. Pour information, ce sont près de 40 personnes qui touchent cette subvention.

Fauchage des prés en zone à bâtir

Malgré des annonces réitérées, un certain nombre de parcelles en zones à bâtir ne sont plus entretenues. Il n'y a dès lors pas d'autre solution que de confier le mandat à l'équipe communale, voire à une tierce personne. Comme dans le secteur de l'hygiène, le but n'est pas d'embêter les propriétaires. Il est de garder des espaces bien entretenus, pour que nos villages demeurent de « beaux » villages.

DSDP du Mérignou, à Crans

Le Plan d'aménagement détaillé (PAD) adopté par l'assemblée primaire de Lens est en voie d'homologation. D'après les promoteurs du projet, il ne permet pas la construction de l'hôtel projeté. Dès homologation de ce PAD, la commune de Lens entreprendra les démarches pour mettre en œuvre les modifications adoptées par l'assemblée primaire du 15 juin 2009 (PAD2). La bourgeoisie a déjà reçu de l'assemblée primaire bourgeoise l'autorisation de signer la vente du DSDP, en respectant la condition qu'il devra s'agir au minimum d'un hôtel 4*. Pour autant, elle examinera avec toute l'attention voulue l'acte de vente, qui avoisine les 20 pages.

Charamolâ

La sous-commission des sites a fait une visite sur place le 24 septembre dernier. Elle n'est pas opposée au projet, mais demande que le maintien de la maison anc. Augustine Duc soit envisagé. Sa façade aurait une valeur certaine. Elle demande aussi le maintien du raccard qui « s'appuie » contre le bâtiment de l'ancienne cible. La bourgeoisie a donc à faire avec une double contrainte : amener un certain nombre d'unités habitables tout en respectant l'esprit du lieu, relevé par la sous-commission des sites.

Immeubles « Les Bourgeois »

Les immeubles articulés « Les Bourgeois », construits aux Briesses, sont quasiment sous toit. C'est dire que les travaux ont été rondement menés. Leur mise à disposition des locataires pourrait se faire progressivement dès l'automne prochain. Un certain nombre de pré-réservations ont déjà été enregistrées pour les 13 appartements de 2 ½ à 4 ½ pièces. Un règlement d'attribution des logements devra être élaboré, partant du principe que les bourgeois seront bien entendu prioritaires.

Parking du Pontèt

Les travaux préparatoires se poursuivent, en collaboration avec le service des routes cantonales. Les travaux d'ingénieurs sont mis au concours. On peut imaginer le début des travaux pour l'été prochain. Rappelons qu'un sondage très large auprès des utilisateurs potentiels a démontré que deux niveaux seront suffisants.

Aménagement d'Y Coor à Montana

Le concours est terminé. L'espace d'Y Coor va être réaménagé, avec un parking public sous la patinoire actuelle, pris entièrement en charge par le Casino. De plus, trois pistes couvertes de curling vont être installées à l'angle Nord Est de la surface actuelle.

Ski-lift sur le golf

L'ACCM va exploiter deux nouvelles installations, qui remplaceront les trois qui existaient depuis de nombreuses années. On pourra donc toujours apprendre à skier sur ce magnifique plateau du golf. Dans le même secteur, et si les délais de commande le permettent, un espace de glace sera installé à l'emplacement de la patinoire actuelle, qui a dû être désaffectée pour des questions de normes de sécurité. Si l'on ajoute la buvette en construction au driving range, on peut constater que toute l'utilisation hivernale du jeu de golf va être optimisée.

Aqualoisirs à la Moubra

Le concours va être lancé incessamment. Actuellement, le travail de la commission « Nouvelles infrastructures » se focalise sur le contenu du programme et le dimensionnement des divers espaces qui seront mis à disposition du public. Les questions énergétiques doivent être de même abordées, car sur la base des données actuelles, il faut s'attendre à ce que l'eau doive être fortement chauffée, ce qui aura bien sûr un fort impact sur les frais d'exploitation.

6D et chermignon.ch

Pour toute information relative à Crans-Montana, le site de sixième-dimension est l'outil idéal, d'autant qu'il permet aussi de donner son avis sur les dossiers en cours. Par contre, et c'est dommage, le forum de chermignon.ch demeure trop peu utilisé.

Pour le Conseil
Jean-Claude Savoy, président